L'EAC veut instaurer un visa touriste unique

@rib News, 02/03/2010 â€“ Source PANALe Conseil sectoriel sur la gestion du Tourisme, de la Faune et de la Flore de la CommunautÃ© d'Afrique de l'Est (East african community, EAC) a donnÃ© instruction au secrÃ©tariat de l'organisation d'accÃ©lÃ©rer la procÃ©dure pour la mise en circulation d'un visa touriste unique au plus tard en juin 2010, a-t-on appris lundi, Ã Dar es Salaam.L'EAC a mis en place un plan d'action pour l'Ã©tude et le pilotage d'un visa unique et les tests sont en cours pour les ressortissants de l'Afrique du Sud, du Royaume-Uni, les Etats-Unis, de l'Allemagne, de la France, du Canada, de l'Australie, du Japon, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Belgique et des pays scandinaves.
Le conseil a adoptÃ© le week-end Ã Arusha, en Tanzanie, le projet de protocole sur la gestion du tourisme et de la faune et de la flore qui balise le chemin pour la mise en place d'une agence de coordination du tourisme et de la faune en Afrique Australe.Cette agence aura la mission de mettre en Å“uvre des projets et programmes dans le secteur du tourisme, de la faune et la fore dans la rÃ©gion.Les cinq pays partenaires que sont le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda se sont engagÃ©s Ã harmoniser leurs politiques et rÃ¨glements sur le tourisme, la faune et la flore dans le cadre de leur projet de faire des pays de l'EAC une destination touristique unique.